

VISITE DES ELEVAGES FELINS

PARTICULARITÉS

➤ **25% des foyers français possèdent un chat**

Mais une minorité de chats de race et généralement des mâles castrés et des femelles ovariectomisées . On estime qu'il y a en France autour de 9 millions de chats **mais seulement 400000 sont inscrits au LOOF soit environ 2 à 3% de la population feline.**

➤ **LOOF malgré tout très actif**

La création du LOOF a mis fin à une cacophonie au niveau des livres généalogiques. 6300 éleveurs, 13000 affixes, 120 expositions par an et 65 races avec standards précis et autant de clubs, mais 10 races représentent 86% des chats à pedigree dont les trois plus importantes (53%) sont Maine Coon, Persan et Sacré de Birmanie.

➤ **Une majorité d'élevages "familiaux"**

Environ 200 éleveurs possèdent plus de 7 ou 8 chattes reproductrices dont 9% produisent plus de 5 portées /an et 58% produisent moins de deux portées /an.

Ces éleveurs sont le plus souvent des passionnés qui recherchent rarement la rentabilité et sont particulièrement compétents sur le standard de la race qu'ils élèvent et sur la génétique des robes s'il en existe des variétés dans cette race.

➤ **Nombreux élevages "mixtes" (pension /élevage ...)**

Souvent l'activité principale est la pension et le propriétaire possède à titre personnel deux ou trois chattes qu'il fait reproduire.

➤ **Trois différences essentielles avec les élevages canins**

Préoccupation unique: animal de compagnie alors que les élevages de chiens ont des objectifs différents : garde, chasse, courses de traîneaux ou de levriers, ... Les priorités seront données à la socialisation et à l'esthétique qui restent l'unique préoccupation des propriétaires de chats.

Homogénéité de format alors que les élevages de chiens qui vont du pékinois au St Bernard imposent aux éleveurs des structures adaptées très variées.

Les chats ont des **besoins physiologiques et des comportements particuliers** qui nécessitent des aménagements spéciaux (grattoirs, perchoirs, bacs à litière ...).

PRESENTATIONS DE L'ÉLEVAGE

Pour les élevages importants, comme pour les élevages de chiens il est bon d'envoyer à l'éleveur un questionnaire de pré-visite. Pour la majorité des élevages félines qui ont des effectifs peu importants (jusqu'à 5 femelles par exemple), il peut être simplifié (Cf. fiche spéciale).

AUDIT DES INSTALLATIONS

Que dit la loi ?

- *Les chats disposent d'un logement étanche et isolé thermiquement pour les protéger des intempéries et des conditions climatiques excessives, adapté à leur taille, équipé d'une aire de couchage sèche et isolée du sol.*
- *L'espace minimal requis pour l'hébergement des chats est de 2 m² par chat. Tout ou partie de cet espace d'hébergement est abrité des intempéries et du soleil. Il peut être réduit pour les séjours dans les locaux d'isolement le temps du traitement de l'animal malade.*
- *Le sol des logements est plein et continu. Le sol de l'espace d'hébergement doit être conçu et entretenu pour ne pas être source de nuisances, de risque sanitaire et garantir les conditions de bien-être des chats.*
- *L'espace d'hébergement dispose de plates-formes à différents niveaux en nombre suffisant afin d'offrir à chaque chat une aire de repos et d'observation et une possibilité de rester à distance des autres chats. La surface des plates-formes permettant le couchage est comptabilisée dans les 2 m² par chat.*
- *Les chatons non sevrés peuvent être hébergés sur cette surface minimale avec leur mère.*
- *Les chats disposent de couches confortables et de griffoirs. Ils disposent de bacs à litière en nombre suffisant et d'une superficie adaptée, garnis d'une litière adéquate et absorbante. Des dispositifs et accessoires appropriés sont mis en place pour favoriser l'occupation et le jeu.*

I. ORGANISATION SPATIALE

1. *Séparation rigoureuse élevage/pension*

Il est très important de contrôler la séparation rigoureuse de l'élevage des autres activités.

2. *Sectorisation et installations obligatoires*

Hébergement des Adultes

Les femelles sont réparties par petits groupes ou mélangées selon le nombre. Par contre, un point important est d'**isoler** le(s) **mâle(s)**, de bien le(s) séparer des femelles, car ovulation provoquée.

3. Différents types d'installations

Quel que soit le type d'installation choisi, aucun chat ne doit sortir des installations dédiées et ne doit avoir des contacts avec des chats étrangers à l'élevage.

➤ **Chatteries de plein air**

Souvent conçues en général à partir de chalets de jardin aménagés, elles doivent assurer :

- Un environnement propre et pratique assurant une protection efficace contre les diverses conditions climatiques ;
- Des installations empêchant tout risque de fuite et toute intrusion de chats extérieurs en liberté éventuellement porteurs de virus ;
- Des aménagements intérieurs adaptés aux besoins physiologiques (chauffage, bacs à litière, ...).

➤ **Chatteries d'intérieur**

- Environnement propre et avec éclairage naturel ou artificiel satisfaisant ;
- Température modifiable, ventilation et hygrométrie correctes ;
- Absence d'odeurs (excepté mâle : marquage urinaire) ;
- Matériaux facilitant une bonne hygiène et désinfection ;
- Installations adaptées aux besoins physiologiques (id ° chatteries d'extérieur) ;
- Absence de plantes toxiques (azalée, cyclamen, ficus ...)

Aménagements spécifiques dans les deux cas

- Grattoir pour les griffes ;
- Perchoir ;
- Echelle ;
- Panier individuel avec possibilité de se cacher ;
- Bacs à litière individuels, propres, vidés régulièrement et à distance de la nourriture ou possibilité de sortir sur cour ou jardin (chatière)

Particularité des chatteries : Isolement pour le(s)mâle(s)

A la différence des chenils, dans les chatteries qui disposent d'un mâle il est indispensable de le tenir très à l'écart des femelles (espèce à ovulation provoquée). Son hébergement servira également de local de saillie puisque l'accouplement doit toujours être organisé « chez le mâle ».

II. MATERNITÉ

Obligatoire et obligatoirement séparée des adultes. Elle doit répondre aux mêmes exigences que pour les élevages de chiens en particulier :

- Conditions adaptées de température (22°C -30°C) et d'hygrométrie (55 à 60%)
- Nettoyage et désinfection faciles
- **Spécificité** : la chatte et les chatons doivent pouvoir se cacher et dès leur sortie du nid les chatons doivent pouvoir « grimper ».

III. NURSERIE

Facultative légalement mais fortement recommandée. D'autant plus recommandée que les éleveurs de chats ont tendance à livrer leurs chatons tardivement (3 à 4 mois très souvent).

L'enrichissement de la nurserie avec des jeux divers (arbre à chats, ballons, cachettes, ...) est particulièrement important tout comme les contacts intra et extra spécifiques dont dépendra pour l'essentiel la socialisation du chaton.

Nettoyage et désinfection doivent être faciles (« période critique »).

Les primovaccinations et parfois le premier rappel sont effectués en nurserie.

IV. LOCAUX ANNEXES

➤ **Aire d'isolement (local de quarantaine) Obligatoire**

Elle est adaptée pour recevoir :

- les nouveaux arrivants (quarantaine),
- les retours de saillie ou d'exposition.

➤ **Infirmierie Obligatoire**

Un local doit être prévu pour pouvoir isoler un animal malade et il sera équipé d'une armoire fermée à clé permettant de stocker les médicaments et les produits de désinfection avec les mêmes obligations que pour les élevages de chiens.

Local de quarantaine et infirmerie seront éloignés au maximum de la maternité, de la nurserie et du local de stockage des aliments. Leur nettoyage et leur désinfection seront faciles. Même dans des élevages de deux ou trois reproductrices il faut prévoir un aménagement pour isoler une chatte qui revient d'expo ou d'une saillie extérieure ou une chatte malade.

➤ **Stockage des aliments**

Mêmes prescriptions que pour les élevages de chiens

AUDIT DES ANIMAUX ET DE LA CONDUITE DE L'ÉLEVAGE

I. EXAMEN DES ANIMAUX

Il s'agit d'un examen visuel. Le vétérinaire apprécie la propreté, le score corporel et musculaire, l'aspect du pelage et toutes traces de son altération : plaies, griffures, dermatophytose, ...

II. ABREUVEMENT ET ALIMENTATION

La distribution d'eau propre et fraîche dans des récipients propres et adaptés (éviter le plastique) est primordiale. Des fontaines sont un excellent choix.

Si les chats « de maison » ne savent pas se rationner, les chats en collectivité savent parfaitement s'adapter aux distributeurs automatiques et cette solution est pratique et tout à fait envisageable.

Bien entendu cette alimentation doit être catégorielle, équilibrée et adaptée au stade physiologique. Si la nourriture est humide ou ménagère les gamelles seront nettoyées deux fois par jour

La qualité de l'alimentation peut être appréciée par l'état d'entretien des animaux l'aspect du pelage et l'aspect des selles

III. PROPHYLAXIE MEDICALE

Un adage dit : « Elever des chiens, c'est élever des parasites, élever des chats c'est élever des virus ». Ce raccourci est un peu rapide, car en élevage félin, il faut certes privilégier la prévention des viroses mais de pas négliger le parasitisme.

1. Prophylaxie anti- parasitaire

Parasitisme interne

Toxocara cati est le principal parasite du chat d'élevage privé d'accès au milieu extérieur. À la différence de ce que l'on observe dans l'espèce canine, il n'y a pas d'infestation transplacentaire dans l'espèce féline. En l'absence d'infestation prénatale, **un traitement anthelminthique est prescrit aux chatons de 3 semaines**, puis tous les 15 jours jusqu'à 2 semaines après le sevrage, et enfin tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois. **Le traitement des chattes reproductrices** potentiellement infestées doit être effectué en même temps que le premier traitement des chatons.

Ne pas oublier la prévalence de la coccidiose et de la giardiose dans les collectivités félines.

Giardia et tritrichomonas (ESCCAP)

Il n'existe pas de traitement médical prophylactique. Pour prévenir l'infection, il convient de :

- Shampouiner les animaux pour éliminer les souillures fécales et les kystes ;
- Utiliser des ustensiles propres pour la nourriture et l'eau ;
- Nettoyer l'environnement ;
- Ramasser et détruire les matières fécales.

Certaines études indiquent que les kystes présents en surface sont tués par les ammoniums quaternaires, mais aucun désinfectant n'est indiqué à cette fin.

Une bonne hygiène individuelle des personnels soignants est obligatoire pour éviter la dissémination des kystes.

Les animaux intégrant l'élevage doivent toujours être mis en quarantaine et un diagnostic coproscopique doit être effectué.

Parasitisme externe

En l'absence de contact avec le milieu extérieur, un contrôle par un examen régulier de la peau et du pelage et/ou par une chimio-prévention appropriée est mise en place. La teigne doit être particulièrement surveillée compte tenu de sa prévalence chez le chat et de la difficulté de s'en débarrasser quand elle affecte une collectivité du fait de son extrême contagiosité.

Dermatophytes (ESCCAP)

Le contact avec un animal infecté ou un environnement contaminé représente le risque principal d'infection. Par conséquent, pour éviter l'infection, il convient d'éviter tout contact contaminant. Il existe de nombreux porteurs asymptomatiques ; il s'agit soit de porteurs mécaniques soit d'animaux réellement infectés, mais qui ne présentent pas de signe clinique. Seule la mise en culture permet de détecter les animaux porteurs mécaniques.

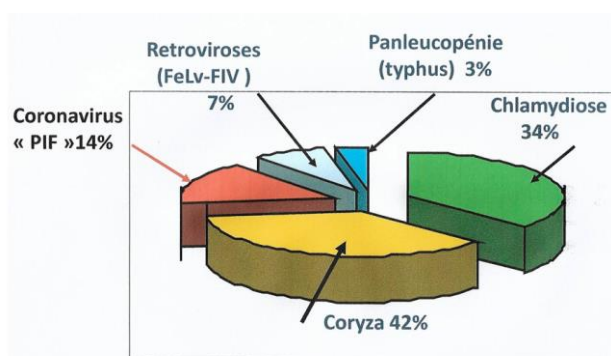
En élevage, le risque de contamination est lié à l'introduction d'un animal infecté. Pour assurer une prévention durable des dermatophytoses dans les collectivités, il convient de mettre en place des méthodes de dépistage, de surveillance et de traitement ciblé. L'animal doit également être soumis à un dépistage par culture mycologique lors de sa quarantaine.

Les animaux infectés par un dermatophyte sont placés dans un local séparé. Les modalités de traitement et d'introduction de l'animal dépendent des résultats de la mise en culture.

En présence de teigne dans un élevage, l'entretien des différentes zones de couchage, jeux, ... est indispensable rendant souvent inéluctable un remplacement des arbres à chat et autre dispositifs non lavables et désinfectables.

Pour en savoir plus : <https://www.researchgate.net/publication/317747890> Diagnosis and treatment of dermatophytosis in dogs and cats Clinical Consensus Guidelines of the World Association for Veterinary Dermatology

2. Viroses et maladies infectieuses



Dominantes pathologiques en élevage félin

Recommandations WSAVA :

Les vaccins essentiels pour les chats sont ceux qui protègent contre :

- la Panleucopénie Féline (VPF),
- l'herpèsvirus (HVF-1),
- les calcivirus (CVF).

Attention, Les vaccins CVF ont été conçus pour fournir une immunité protectrice croisée contre des souches multiples du CVF ; cependant une infection est toujours possible et des animaux adultes vaccinés peuvent tomber malade.

Il n'existe pas de vaccin HVF-1 qui protège contre l'infection avec un virus virulent, et une infection peut amener un virus virulent à devenir latent avec la possibilité de réactivation pendant des périodes de stress sévère. Le virus réactivé peut causer des signes cliniques chez un animal vacciné et peut causer la maladie. **La vaccination « Coryza » ne doit donc pas être perçue comme une arme infaillible.**

Les experts considèrent le FeLV comme un vaccin non essentiel. La pertinence d'une telle vaccination doit être déterminée en fonction du mode de vie, du risque d'exposition de l'animal et de la prévalence de l'infection dans l'environnement local.

Protocole vaccinal

Classiquement :

Primo -vaccinations à l'âge de 6 -8 semaines d'âge,

Rappels toutes les 2-4 semaines jusqu'à l'âge de 16 semaines ou plus.

Quand la vaccination débute à l'âge de 6 ou 7 semaines, une suite de 4 vaccins essentiels est administrée, tandis que seulement trois seraient nécessaires, si on commence les vaccins à 8 ou 9 semaines.

Le rappel du vaccin qui est traditionnellement fait à 12 mois d'âge ou bien 12 mois après le dernier vaccin de la série primaire, fait partie intégrante de la vaccination essentielle du chaton.

La pertinence d'un rappel annuel CVF et HVF-1 est à évaluer tout comme la vaccination chlamydia.

Problème de la PIF

La Péritonite Infectieuse Féline est sans doute la pathologie la plus redoutée par les éleveurs de chats. De plus, les chats de race semblent plus touchés. L'infection par le FCoV est omniprésente et particulièrement fréquente dans les environnements à forte densité de chats.

Le FCoV peut survivre pendant environ 2 mois dans un environnement sec. Il est rapidement inactivé par les détergents et les désinfectants. Le risque de contamination peut être réduit par une hygiène stricte et l'hébergement des chats en petits groupes adaptés, avec des bacs à litière en nombre suffisant et fréquemment nettoyés ou avec un accès à l'extérieur.

Les chats excréant le FCoV peuvent être détectés par une analyse des fèces par PCR quantitative, mais plusieurs prélèvements (4 au total sur 3 semaines) sont nécessaires.

Le sevrage précoce des chatons (4 semaines) peut apporter une solution en élevage infecté mais il faut alors travailler la socialisation par des manipulations très fréquentes car ils ont été privés de l'éducation maternelle et peuvent se comporter comme des sauvageons chez l'acquéreur.

IV. REPRODUCTION

Paradoxalement, alors que l'on observe une reproduction exponentielle chez les chats des rues, de nombreux élevages ont des difficultés au niveau de la reproduction : infertilité, mortalité néonatale essentiellement dans les trois premiers jours de vie.

1. Infertilité

Selon Fournier et col 2017 et une étude portant sur 45 élevages et 620 chattes, 32 % des éleveurs de chats déplorent 15% de chattes non gestantes après la saillie et 8% contrôlés gestantes mais dont la gestation n'arrive pas à terme.

➤ Echec de la saillie

Le plus souvent et même parfois chez des éleveurs avertis, il s'agit d'une mauvaise gestion de la saillie et il n'est pas inutile d'en rappeler les « bons principes ».

➤ Moment de la saillie

75% des saillies pratiquées plusieurs fois avant le troisième jour des chaleurs ne sont pas suivies de gestation (Fournier et al. 2017). Plus de 85% des chattes saillies plusieurs fois avant le troisième jour

des chaleurs produisent des ovules immatures (Swanson et al.1994). *100% des chattes ovulent quand elles sont saillies le troisième ou le quatrième jour des chaleurs (Concannon et al. 1980).*

Il n'est pas nécessaire, comme chez la chienne de déterminer le moment de l'ovulation, la chatte n'étant pas une espèce à ovulation spontanée, mais il est pertinent d'attendre le quatrième jour des chaleurs pour provoquer l'ovulation par des accouplements

➤ **Organisation de la saillie**

- Toujours chez le mâle dans son environnement habituel ;
- Laisser le couple ensemble toute la journée (J4 des chaleurs). De très nombreux accouplements entrecoupés de courtes périodes de séparation vont entraîner la production d'un maximum d'ovules chez la chatte ;
- Laisser une journée de repos pour que le mâle produise une semence correcte (J5) ;
- Après cette journée de séparation on laissera à nouveau mâle et femelle ensemble une journée (J6).

Pour s'assurer que l'accouplement a été effectif, l'éleveur peut y assister mais sans être vu des protagonistes et il devra entendre des grognements caractéristiques de la part de la chatte témoignant de la pénétration (spicules sur le pénis du chat).

➤ **Autres causes fréquentes d'infertilité : vaginites et endométrites**

La présence anormale de leucocytes et en nombre important sur un frottis vaginal en œstrus permet de diagnostiquer une vaginite. Une échographie pratiquée vingt jours après la saillie précisera gestation ou endométrite (ou mucomètre ou pyomètre).

2. Mortalité néonatale

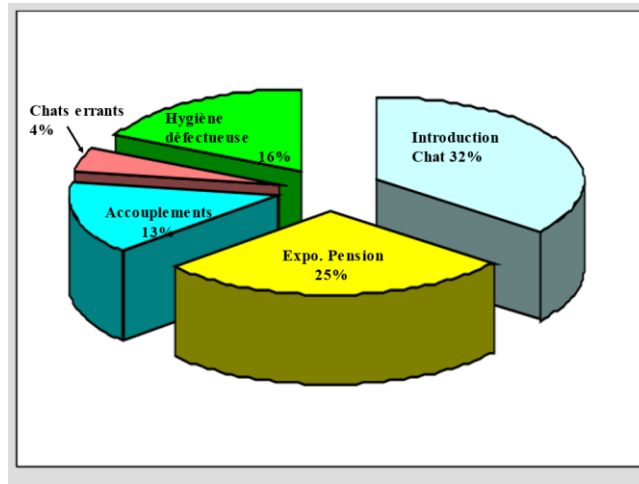
Elle est parfois importante en élevage félin surtout dans les trois premiers jours de vie. Les malformations congénitales sont plus importantes que dans l'espèce canine de même que le cannibalisme. Il convient d'éliminer en priorité les conditions environnementales susceptibles d'être à l'origine de refroidissement de déshydratation. Une mauvaise hygiène entraîne des septicémies néonatales. Des examens de laboratoires systématiques (bactériologiques et /ou PCR /viroses) seront pratiqués sur toute mortalité néonatale répétitive.

3. Dépistage des maladies héréditaires

Il est adapté à la race élevée (cardiopathie, polykystose rénale, MOCH, ...). Il convient de sensibiliser les éleveurs à la pertinence de chaque méthode de dépistage.

AUDIT DE LA PROPHYLAXIE SANITAIRE

I. DISSÉMINATION DES MALADIES EN ÉLEVAGE FÉLIN



Il apparaît donc qu'en élevage félin ce sont essentiellement les mouvements d'animaux qui devront faire l'objet d'une attention toute particulière. Ström-Holst et Frösling (2019) ont publié que 10% des chats reviennent d'expo avec une conjonctivite et 14% avec une affection respiratoire type coryza.

→ IMPORTANCE D'UNE QUARANTAINE RIGoureuse

II. PROTOCOLES DE NETTOYAGE ET DESINFECTATION

Ils sont identiques à ceux qui sont pratiqués en élevage canin, simplement adaptés aux différences de structure des locaux, d'organisation et au matériel spécifique.

Pour mémoire :

« Les 10 commandements »

- 1- Seule une surface propre et dégraissée peut être désinfectée ;
- 2- Aucun produit à la fois nettoyant, détergent et désinfectant ;
- 3- Attendre entre chaque étape ;
- 4- Notion de « Marche en avant » ;
- 5- Produits à utiliser selon indications fabricant ;
- 6- Nécessité d'un protocole affiché variable selon lieux ;
- 7- Combattre les odeurs témoins d'une hygiène relative ;
- 8- Désinsectisation (dératisation inutile en élevage félin) ;
- 9- Vide sanitaire après une maladie contagieuse ;
- 10- Persistance d'un « microbisme d'élevage » *justifiant la quarantaine et la prophylaxie.*

AUDIT DU PERSONNEL ET DES DOCUMENTS D'ÉLEVAGE

Aucune différence avec les élevages canins.

En présence de personnel féminin penser à la toxoplasmose.
